

Fiche de poste

Unité des Politiques Publiques d'Insertion

Intitulé du poste : Apprenti(e) ou stagiaire au sein de l'Unité des Politiques Publiques d'Insertion (UPPI)

Affectation : Ministère de la Justice

Direction de l'administration pénitentiaire

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon (DISP)

Département des Politiques d'Insertion de Probation et de Prévention de la Récidive (DPIPPR)

Localisation : 72 rue d'Auxonne – 21 000 DIJON

I Missions et organisation du service

Sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la justice.

La DISP de Dijon administre un ressort pénitentiaire qui couvre 2 régions administratives (Bourgogne Franche Comté et Centre- Val de Loire), sur lequel sont implantés 19 établissements pénitentiaires et 12 services pénitentiaires d'insertion et de probation.

A partir des politiques nationales, le DPIPPR élabore, met en œuvre et évalue les politiques interrégionales de prise en charge des personnes confiées par décision de justice au service public pénitentiaire.

Il participe et favorise la construction des dispositifs d'accompagnement des publics placés sous main de justice en matière d'insertion socio professionnelle, d'enseignement, de travail pénitentiaire, d'accès aux soins, d'activités sportives et d'actions culturelles.

II Description du poste

L'apprenti(e) ou stagiaire sport assiste la référente culture et sport, notamment dans le suivi des projets sportifs, et plus particulièrement dans le cadre du plan JOP (Jeux Olympiques et Paralympiques).

Il/Elle contribue à la mise en œuvre des actions dans ce domaine.

Il/Elle participe au soutien technique en direction des établissements et services de l'interrégion.

Il/Elle recherche des partenaires afin de favoriser le développement d'actions en détention.

III Compétences requises

- Connaissances de l'environnement sportif
- Compétences en montage de projets
- Réactivité
- Adaptabilité
- Capacité d'écoute
- Autonomie

IV Horaires

Variables avec plages fixes en lien avec la charte des temps de la DISP Dijon. Déplacements possibles.

Renseignements et candidatures :

Karine FEUILLET, référente Culture et sport : karine.feuillet@justice.fr / 06 20 66 22 68

Sandra CADOT, cheffe UPPI : sandra.cadot@justice.fr / 06 79 79 00 26